

Le Pennois

Mai 2006 | n°118

www.pennes-mirabeau.org

Ecole de Musique Les Pennes- Mirabeau bien en rythme

ACTUALITÉ

Sécheresse 2003 : être
reconnu !

SOCIÉTÉ

Sécurité : un
engagement quotidien

JEUNESSE

Les couleurs de l'été



P3



P7



P6



8 mai Dr Marocco Les Cadeneaux.....04 91 51 06 49	25 mai Dr Tonda La Gavotte.....04 91 51 05 08
13 et 14 mai Dr Amadéi Les Cadeneaux.....04 91 46 38 30	27 et 28 mai Dr Garofalo Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 55 48
20 et 21 mai Dr Pasqualetto Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 77 78	3 et 4 juin Dr Demet La Gavotte.....04 91 09 00 00

Maison médicale Marseille Nord

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille
.....04 91 96 49 59

Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.

Ambulances Arc en ciel04 42 02 82 78
Ambulances Horizon04 91 51 67 36

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte.

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.

Palais de justice

Place Verdun 04 42 21 72 30

Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin) :

bât i2, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00, à la mairie annexe de La Gavotte pour les mois pairs et à l'office notarial des Pennes Mirabeau pour les mois impairs.

.....04 42 02 24 24

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 10 mai à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

IMPOTS

Un contrôleur des impôts recevra les usagers pour leur déclaration d'impôts sur le

revenu les 19 et 23 mai de 9h à 11h30 à l'Hôtel de ville et les 15 et 23 mai de 13h30 à 16h à la mairie annexe Gavotte

.....04 42 02 24 24

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 62 92

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

Demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, téléassistance, Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), placement en maison de retraite, aide ménagère...

DELEGUE CONSEIL

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise une collecte de sang le vendredi 19 mai de 15h à 19h30 à bord du bus parking Tino Rossi

CRAM

Les agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône ont désormais un numéro de téléphone commun : 08 20 19 18 17, accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.

Le Gabian du Moulin

Avenue René Dubois BP 77

13721 Marignane cedex

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE

Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Centre social assure une permanence de la Caisse d'Allocations Familiales tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97).

Centre Social 93

avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

Téléservice sur internet pour les étudiants avec possibilité d'effectuer une demande d'aide au logement (www.caf.fr).

ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1ers mardis de chaque mois (excepté en août) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Antenne de Vitrolles : bâtiment la

Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

Renseignements

DECHETTERIE DU JAS DE RHODES

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (dimanche de 9h à 12h).

SITA Sud

av. Paul Brutus.....04 91 51 02 16

Association

Appel aux victimes de la sécheresse de 2003



➤ Le temps passe, et on oublie. Et cependant on a beaucoup parlé canicule et sécheresse en 2003. Le bilan humain et matériel de cet événement en fait une catastrophe sans précédent en France. Plus de 7500 communes ont demandé à bénéficier d'un arrêté catastrophe naturelle. A ce jour, environ 4000 ont obtenu gain de cause. Pour aider les victimes qui résident dans les communes qui ne remplissent pas les critères nécessaires à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la loi de finances 2006 a créé une procédure exceptionnelle d'indemnisation. Cette procédure est réservée aux propriétaires de bâtiments à usage d'habitation principale situés dans les communes qui ont formulé, sans succès, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite à cette sécheresse. Ce dispositif exceptionnel est totalement indépendant du régime légal d'assurance des catastrophes naturelles. Une enveloppe de 180 millions d'euros lui est affectée, prélevés pour partie sur le fonds de compensation des risques de l'assurance construction, qui ne

permettra qu'une indemnisation partielle des dossiers retenus. Une association s'est créée sur la commune : Sinistrés Sécheresse 2003 Les Pennes-Mirabeau. Son but est de recenser toutes les personnes qui ont eu à subir cette sécheresse en 2003. "A ce jour, confirme Claude Gilli, le président de cette association, nous en avons recensé une cinquantaine. Nous ne comprenons pas pourquoi notre commune n'a pas encore été déclarée par l'Etat en zone de catastrophe naturelle pour cette période, alors que d'autres villes l'ont été. Il n'y a quand même pas un micro-climat aux Pennes-Mirabeau !" Si d'autres personnes à la lecture de l'article se sentent concernées par cette association et ses buts, qu'elles n'hésitent pas à la contacter. Elle s'apprête à renvoyer à la préfecture un dossier très étayé. A noter que les aides éventuelles ne porteront que sur la structure d'une maison, et non sur des dégâts qui n'ont que des incidences esthétiques.

Contact : Sinistrés Sécheresse 2003, Les Pennes Mirabeau. Tel : 06 81 40 25 53. ■



Editorial

Agir pour les jeunes

Dans Le Pennois de ce mois vous pourrez lire une série d'articles évoquant les actions de notre municipalité en faveur de la jeunesse. Ainsi à l'abord de l'été vous sont détaillées les prestations d'animation qu'offrent la commune : stages "multi-sport", soirées "J Sports" et les traditionnels centres aérés et colonies. Ces initiatives variées répondent à un triple objectif. Le premier est de permettre aux parents qui le souhaitent de confier leurs enfants en toute sécurité à nos structures et cela à un tarif plus que raisonnable : le 2^{ème} moins cher du département par exemple pour les centres aérés. Notre second objectif est de proposer à nos jeunes une large palette d'activités leur offrant ainsi de choisir ce qu'ils ont envie de faire de leur temps libre et non de leur imposer une simple "garderie d'été". Et le dernier, qui n'est pas le moindre, est de combler un vide dans l'emploi du temps des adolescents les soirs d'été grâce à des activités sportives. Ces soirées font d'ailleurs parties intégrantes du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance que nous avons signé avec l'Etat et dont un bilan annuel a été tiré le mois dernier. Cela a été l'occasion de montrer que notre commune tenait ses engagements en matière de sécurité contrairement à l'Etat qui s'obstine à "oublier" notre commissariat.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

Commerces

Sérigraphie en série



Implanté sur la zone de l'Agavon depuis 1997, l'atelier de sérigraphie de William Palumbo a développé peu à peu un savoir-faire désormais bien reconnu. Avec son épouse Fabienne, ils viennent d'acquérir un local deux fois plus grand, à quelques mètres du précédent. "Cela nous a permis d'installer un nouveau matériel informatique, ainsi que de nouvelles machines de production, annonce William." Un technicien complète le trio au service des associations, PME et administrations pour tout ce qui touche à la reproduction sur tout support et à la sérigraphie.

Atelier Palumbo
13 rue Guy de Maupassant, Z.A de l'Agavon, tel : 04 42 02 17 44

La Gavotte : le Point presse renaît de ses cendres

Venus de la région de Nevers, Brigitte et Patrick Desbrosse ont repris en août 2001 le Point presse de La Gavotte. Le 7 août 2005, un court-circuit électrique fait naître un incendie qui ravage la boutique. Pendant de longs mois, de procédures administratives en contre-expertises, le magasin a dû rester fermé. Et puis, fin janvier 2006, le Point presse se fait une beauté, et ouvre à nouveau ses portes. Les heures d'ouverture sont de 5h40 à 12h45 et de 15h30 à 19h30 ainsi que le dimanche de 7h à 13h. "Nous aimons chouchouter nos clients, note Brigitte Desbrosse, proposer une multitude de petits services, indispensables dans un quartier qui est en fait un grand village".

La Boutique aux Cadeaux, Point Presse de La Gavotte,
71 avenue François Mitterrand,
tel : 04 91 51 18 57

Littérature

Chronos livre son succès

Au fil des ans, le prix Chronos de littérature suscite un véritable engouement auprès des jeunes pennois. Ce prix littéraire national créé en 1996 par la fondation nationale de gérontologie propose aux lecteurs de lire des ouvrages ayant pour

thème les relations entre les générations, la transmission des savoirs. En 2004, 94 enfants des centres aérés municipaux s'étaient prononcés sur les livres qu'ils avaient lus quelques semaines auparavant. En 2005, 471 enfants étaient concernés. Il

s'agissait non seulement des centres aérés mais également des grandes maternelles. Sans oublier quelques élèves des deux collèges qui avaient pu se rendre à l'Assemblée Nationale pour assister à la promulgation des résultats nationaux. En 2006, on peut véritablement parler de succès puisque 731 enfants de la commune ont voté pour tel ou tel ouvrage dans la sélection qui leur était proposée. L'objectif sera d'emmener quelques adolescents à Paris pour visiter le Sénat. ■



Portrait

Alain, Pennois du bout du monde

Alain Bouvier, 37 ans, est né aux Pennes-Mirabeau et y a vécu une grande partie de sa vie. "A l'âge de 29 ans, tenté par la grande aventure, je suis parti rejoindre ma soeur à Moorea, en Polynésie française, au beau milieu du Pacifique, à 18000 km des Pennes", confie Alain. Pendant 6 ans, il vit tour à tour sur 4 îles différentes, dont Tahiti et Bora Bora, en exerçant les métiers de cuisinier, ou chef de cuisine dans divers restaurants. "C'était très épanouissant et je regrette de ne pas être venu plus tôt au milieu des cocotiers, avec le soleil, la mer, et une ambiance paradisiaque". Passionné de mer et de bateaux, le jeune homme décide de continuer son aventure en visitant l'Australie. Puis il propose ses services à des yachts privés australiens ou néo-zélandais. Ayant reçu un projet de bateau charter qui pratique la plongée et la pêche sportive sur la côte Est de l'Australie, il s'interroge : "pourquoi ne pas rester un moment en Australie, améliorer mon anglais ?" Avril 2005 : à partir d'un simple mail sans aucune valeur légale, il part à l'aventure, démissionne, vend ses affaires, fait son sac, et se retrouve à Sydney. Depuis

quelques mois, il travaille sur la grande barrière de corail, à bord d'un bateau charter. "Je fais une cuisine aux influences méditerranéennes pour des clients du monde entier, et je me passionne pour la photo, le cerf-volant et le surf. La vie est ici très agréable, mais je n'oublie pas Les Pennes et je sais



que je finirai bien par revenir dans la ville qui m'a vu naître. Après un petit détour par Tahiti qui m'a tant séduit. Je compte même être des vôtres le mois prochain, après plus de 7 ans d'absence." ■

30 mai

Inviter vos voisins



➤ "Tiens, je ne savais pas que vous habitiez là aussi, comment allez-vous ?" Pour créer du lien social il suffit parfois d'un petit geste : se réunir autour d'un verre, posé sur une table improvisée, entre voisins d'un même immeuble ou d'un même quartier. La Fête des voisins, c'est son nom officiel, aura lieu le 30 mai prochain. L'année dernière, 3,5 millions de "voisins" en France ont ainsi sympathisé : action simple s'il en est, et génératrice de beaucoup d'entraide. A l'heure où on a tendance à se calfeutrer chez soi pour regarder l'étrange lucarne, il faut redonner le goût du "mieux vivre ensemble" déclencheur de nouvelles solidarités. En 2005, Christian Beurois Président de l'association APIC 13 avait initié plusieurs démarches fort sympathiques sur la commune, notamment au Clos Idéal, puis aux Sauges. Pour 2006, la ville

a souhaité s'inscrire dans un processus national en adhérant à l'association Immeubles en Fête-la Fête des voisins. Une médiatisation un peu plus importante permettra de créer de plus en plus d'espaces de convivialité entre voisins du même lotissement, du même immeuble. La ville proposera des tracts, des invitations, des affichettes pour préparer une Fête des voisins réussie. En effet, l'expérience prouve que ce qui se passe ce jour là porte ses fruits pendant toute l'année, car cela génère des contacts, des rencontres, et parfois même des amitiés. Cette année, la fête est relayée dans toute l'Europe, car le lien social, la convivialité, l'entraide, cela n'a pas nécessairement de frontières définies et cela concerne toujours et de plus en plus les citoyens.

Contact :
Michèle Aureille, tel : 04 42 02 24 24. ■

Un psy, pour quoi faire ?

Le bureau du Contrat Educatif Local et le service de la Petite enfance proposeront le jeudi 18 mai à la médiathèque la 5^{ème} édition des groupes de parole. Le débat : "un psy pour quoi faire ?" sera animé par Josette Gombert, psychologue, débutera à 18h30 et concernera tous les parents des jeunes de 0 à 18 ans.

Concours européen pour les droits de l'enfant

La Commission Européenne organise un concours dans les 25 états membres, réservé aux 10-18 ans. Il a pour objectif la réalisation d'une affiche et un logo relatifs aux droits de l'enfant. Les lauréats assisteront à Paris puis pour certains à Bruxelles, aux résultats du concours. Ils auront le privilège de déjeuner avec l'organisateur du projet, Franco Frattini, vice-président de la Commission Européenne.

Journée champêtre pour les pompiers

L'Amicale des sapeurs-pompiers du centre de secours des Pennes-Mirabeau organise le dimanche 4 juin une journée champêtre au profit des orphelins des Sapeurs Pompiers. Elle aura lieu dans le parc de Fabregoules à Septèmes. De nombreuses animations ayant pour thème les activités des pompiers seront proposées aux petits comme aux grands. **Renseignements :**
Marc Laruzau au 04 42 02 70 18.

Connaître le scoutisme

Le Groupe Scouts et Guides de France de la Gavotte organise les 20 et 21 mai au refuge St Jean à Trets une grande fête dans la nature. Les jeunes de 8 à 25 ans voulant participer à ce week-end de jeux, veillées et repas trappeur et ainsi mieux connaître le scoutisme doivent s'adresser dès à présent à Gilbert Sibois au 04 91 51 46 99.

A l'écoute du Chat botté

"Le handicap de Pauline nécessiterait un véhicule aménagé, confie Pascale Acanfora, sa maman . Et également une salle de bain spécifique." L'association Le Chat Botté remercie la FNACA et tous ceux qui ont fait du dernier loto de Pauline un succès. L'association organise un vide grenier le samedi 20 mai de 8h à 18h et le dimanche 21 mai de 8h à 12h, dans les locaux du Centre Social de La Gavotte.

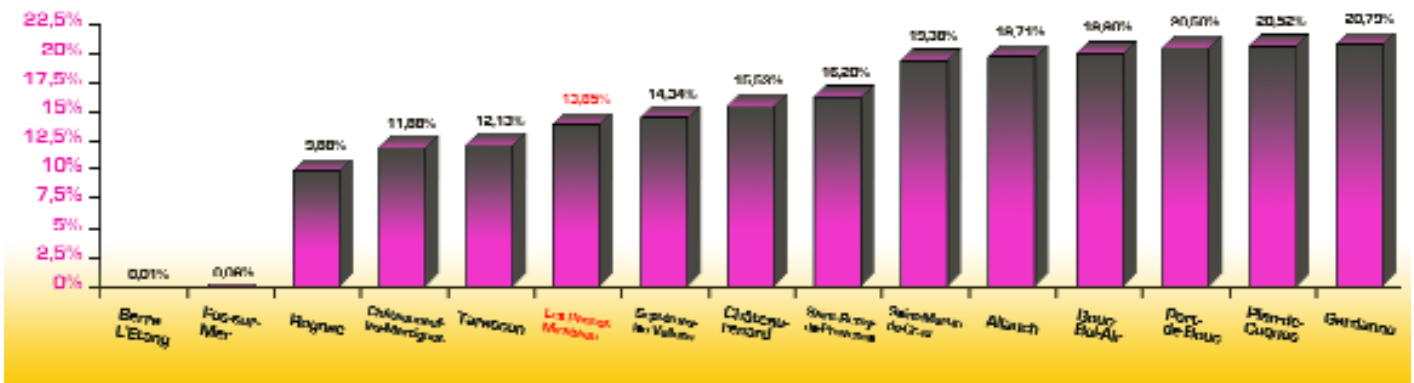
Association Le Chat Botté, 10 traverse de l'Octroi, tel : 04 91 65 40 42.

Budget 2006

Entre l'action et la raison

A la recherche de l'équilibre entre les contraintes financières imposées par l'Etat et la poursuite de l'investissement pour l'amélioration de la qualité de la vie, le budget de la commune pour 2006 a trouvé sa voie. Forcément étroite.

Taux de taxe d'habitation 2005 des villes de 10 000 à 20 000 habitants des Bouches-du-Rhône



Le budget 2006 de la commune se caractérise par une poursuite de l'effort d'investissement consenti par la ville des Pennes-Mirabeau en matière d'amélioration de la vie quotidienne des Pennois. Pourtant, les obstacles financiers sont nombreux et le plus important d'entre eux provient de l'Etat qui a alourdi considérablement, de 120 000 à 215 000 €, la pénalité infligée à notre ville due à un nombre de logements sociaux déficitaire. Pour être tout à fait clair, une telle augmentation représente plus d'un point d'augmentation des taxes locales. S'il est vrai que Les Pennes-Mirabeau manquent de ces logements, il faut rappeler que la plupart des communes qui aujourd'hui parvient au 20 % de HLM, seuil fixé pour échapper à cette taxe, les ont réalisés dans les années 1960 et 1970 au détriment de la qualité de vie des habitants en construisant des cités ghettos. Cela n'a pas été le choix des Pennes-Mirabeau. Aujourd'hui, la situation a évolué : il est possible de construire du logement social à caractère humain, c'est dans cette voie que notre commune s'est engagée. Des programmes, modérés dans leur importance et équilibrés en terme de respect de notre cadre de vie, sont en cours, et l'Etat n'a pas voulu en tenir compte alors que l'on sait très bien qu'il n'est pas facile ni rapide de construire du logement. Ce manque de considération pour les efforts entrepris

pèse donc sur les finances communales. Malgré cet handicap, la volonté d'action de la municipalité reste intacte. Certaines priorités en terme d'aménagement ne peuvent être différées.

Plus de 5 millions d'euros d'investissement

Ainsi, la ville poursuit ses efforts en direction de l'enfance avec 350 000 € de travaux et 100 000 € de matériels à destination des écoles et des cantines, 100 000 € de travaux et 30 000 € de matériels pour les crèches et 1 300 000 € pour la construction d'un nouveau centre aéré au Parc Jean Giono. Il en va de même pour le nécessaire entretien de nos infrastructures. La voirie fait l'objet d'investissements importants depuis deux ans : ce seront plus de 400 000 € qui seront consacrés à son amélioration cette année. Une action particulière sera également entreprise pour l'éclairage public avec

plus 300 000 € de crédits. De gros travaux à hauteur de 140 000 € sont également prévus pour la remise en état du stade de football du parc Jean Giono. 600 000 € d'investissement divers allant de la mise en sécurité du surplomb de la place Leon Depeyres, au financement de l'opération façade (voir Pennois de décembre 2005), en passant par l'entretien des bâtiments communaux sont programmés en 2006. Afin de réaliser ce programme d'investissement et compte tenu des contraintes qui sont donc imposés par l'Etat, la commune a décidé de relever ces taux de 3,5 %. Malgré cette augmentation, l'imposition aux Pennes-Mirabeau reste largement inférieure aux villes de même catégorie (voir tableau comparatif ci-dessus). Afin d'éclairer tous les Pennois sur l'état des finances de la commune, un complément détaillé d'informations est disponible sur le site web de la commune : www.pennes-mirabeau.org. ■

☀ Contrat Local de Sécurité Un engagement quotidien

Le bien-vivre ne se décrète pas. Un organe de réflexion sur les thématiques de la sécurité, de la prévention de la délinquance, et un contrat local de sécurité créent et améliorent les conditions de ce "vivre ensemble".

➤ Il ne faut pas faire d'angélisme : le problème de la sécurité se pose sur la commune comme ailleurs. Si globalement, il fait toujours bon vivre aux Pennes-Mirabeau, c'est parce que cette volonté concertée s'appuie sur un gros travail en amont, et une synergie de forces en présence pour prévenir la délinquance et anticiper les situations critiques. La municipalité a pris toute la mesure de la situation et a mis en place un contrat local de sécurité en décembre 2004. Ce contrat n'est jamais

qu'un facilitateur de relations et de coordination entre des entités aussi diverses que l'Etat, la Communauté du Pays d'Aix, les polices nationales et municipales, l'éducation, la Mission locale, la justice, l'éducation, le milieu associatif.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est réuni le mois dernier, pour dresser le bilan des actions de 2005 et jeter les bases de celles de 2006. En présence du procureur de la République et du



sous-préfet, le maire devait tout d'abord remercier Eliane Garnier, élue chargée de l'application du Contrat Local de Sécurité, et Odile Ciannarella, qui en est la coordonnatrice. Les actions se répartissent sur 4 secteurs essentiellement : l'aide aux victimes, la lutte contre les comportements addictifs, la médiation familiale, et la prévention de la délinquance notamment par la pratique sportive. De nombreuses associations travaillent sur ces domaines en partenariat avec la commune. Un

bilan positif a été tiré de ces actions qui s'inscrivent dans le contrat signé entre les Pennes-Mirabeau et l'Etat. Contrat qui prévoyait également, faut-il le rappeler, la mise en place d'un commissariat aux Pennes-Mirabeau. Promesse, elle, non tenue par l'Etat. Michel Amiel, à ce sujet, a rappelé l'exigence des 20000 habitants de notre commune, tout en constatant "que la ville d'Allauch venait d'être dotée d'un commissariat", ce qui ne pouvait que le conforter dans sa résolution à poursuivre la lutte. ■



L'ADDAP à l'écoute

Abdel Bouzriba, 40 ans, dispose d'un local aux Cadeneaux mais passe le plus clair de son temps au contact de la jeune population des quartiers. Cet éducateur de l'Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention (ADDAP13) agit dans le cadre des prérogatives du Conseil Général en ce qui concerne l'aide à l'enfance. "Depuis un an, je suis à l'écoute des jeunes et j'accompagne les jeunes qui le souhaitent dans leurs démarches. Il peut m'arriver parfois d'avoir l'impression de déranger. Je me retire alors, je n'ai pas de mandat pour intervenir, mais je reste totalement disponible, ils le savent et je peux dire qu'en général, les jeunes m'apprécient." ■

Jeunesse

Les couleurs de l'été

Colonies, centres aérés, stages multisports, soirées "J"... , la palette d'activités proposées aux jeunes Pennois durant les vacances d'été est à la fois multiple et variée. Et, dans ce domaine, abondance de biens ne nuit pas !

L'été, pour les parents... et leurs enfants, l'équation des vacances n'est pas toujours simple à résoudre. D'un côté une à cinq semaines de congé maximum, de l'autre jusqu'à deux mois de vacances avec forcément des soucis d'organisation pour occuper le temps libre des enfants quand il n'en reste plus aux parents ! Heureusement, aux Pennes-Mirabeau, il existe depuis plusieurs années une offre d'activités destinées aux jeunes de 3 à 17 ans, sans cesse renouvelée, qui permet de les occuper durant cette longue période estivale.

Colos ou centres aérés : des tarifs attractifs



Première possibilité : les incontournables et éternelles colonies de vacances qui continuent de faire recette puisque chaque année près de 180 jeunes Pennois, âgés de 7 à 17 ans, y participent. D'une durée de

12 à 18 jours, elles se déroulent en Corse, en Espagne, dans le Vercors... Bref, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses puisque la municipalité prend en charge 45% des frais de séjour. Mais, la "colonie de vacances sans se déplacer" est également possible grâce aux trois centres aérés de la commune (La Petite Farandole, Jean Giono actuellement en travaux et remplacé par la Maternelle Saint-Georges et Les Charmes). Dans ces établissements, sont accueillis chaque été, une cinquantaine de tout-petits (3 et 4 ans), près de 150 enfants âgés de 6 à 8 ans et le même nombre de pré-ados et ados (limite d'âge : 16 ans). Les jeunes, inscrits pour deux semaines minimum, sont encadrés par près de 70 animateurs

embauchés spécialement en juillet et août. Pour 5,90 euros par jour, soit le 2^{ème} tarif le moins cher du département, ils bénéficient donc d'activités multiples, culturelles et sportives, adaptés à leurs âges et leurs

envies ; ils sont également pris en charge pour le déjeuner et le goûter. Enfin, des sorties sont organisées, avec parfois un complément financier à régler par les parents pour des activités coûteuses comme le quad. Preuve d'un succès continu : à plus de deux mois des congés d'été, colonies de vacances et centres aérés affichent déjà complets !

Sports à volonté

Les stages multisports, eux, ne le sont pas encore, tout simplement parce que l'ouverture des inscriptions n'aura lieu qu'en juin prochain ! Grande nouveauté en 2006 : l'organisation de ces stages, qui s'étaleront du 10 juillet au 11 août, est prise en charge par une association de la commune : la JSPM. "C'est un gros challenge pour l'association, mais nous avons confiance en ses membres et la ville est là pour la soutenir", souligne Cathy de Bienassis, chef du service des Sports. En effet, même si ces stages sont impulsés par le Conseil général qui apporte une contribution financière à cette opération, la municipalité mettra à la disposition des stagiaires les équipements, le personnel municipal et prendra en charge leur restauration. Car, tout comme dans les centres aérés, les jeunes âgés de 8 à 14 ans, passeront la journée en stage sportif avec une pause repas et un goûter.

Au-delà de la pratique et/ou de la découverte de sports, l'objectif de ces stages est de permettre leur accès au plus grand nombre et de développer la rencontre et l'esprit d'équipe. En effet, chaque semaine, 90 jeunes Pennois issus de différents quartiers de la commune partageront ces moments sportifs avec 20 jeunes de la même tranche d'âge, venus de centres sociaux de communes environnantes, le tout encadré par douze éducateurs diplômés auxquels s'ajouteront des anima-



teurs titulaires du BAFA accompagnant les enfants des centres sociaux.

Les activités se dérouleront à l'espace Jean Roure et les repas se prendront la cantine de La Renardière afin d'éviter des déplacements. Pas de doute, comme chaque année, ces stages rencontreront un vrai succès. En effet, même si on ne connaît pas encore l'ensemble des activités sportives proposées, on sait que le programme alliera valeurs sûres et originalité. L'an dernier, les jeunes avaient apprécié de pouvoir passer du football au base-ball, du basket aux rollers, de la piscine à la boxe ou au badminton. C'est sûr, ça va encore "sporter" cet été !

Jour et... nuit !

De leur côté, les plus grands ne seront pas oubliés car en début de nuit, de 20h00 à 22h00, du 28 juin au 28 juillet, les soirées "J" feront leur grand retour. Là encore,

une association locale, AC2N en l'occurrence, organisera ces rencontres destinées aux 13/17 ans sur trois complexes mis à la disposition par la municipalité : le lundi à Alain Colas, le mercredi au Citystade et le vendredi à l'espace Jean Roure. Au programme : football en salle, boxe, tennis de table, handball, jeux vidéo et même cours de hip hop à la salle de danse de Monaco. "Au-delà des activités, les vertus de ce dispositif sont nombreuses : pour les jeunes d'abord qui se rencontrent, échangent, mais également pour la commune dans son ensemble puisqu'on a noté une baisse du tapage nocturne lors des Soirées "J". Il s'agit donc aussi d'une action efficace contre la délinquance primaire", indique Kamel Ouaret, un des huit animateurs de ces soirées.

Tout a été pensé pour qu'une fois de plus ce dispositif soit efficace puisqu'un mini-

bus effectuera un ramassage avant 20 heures dans chaque quartier pour amener les jeunes sur les sites. Quelque 150 jeunes devraient venir à ces soirées et il serait bien que, cette année, les filles y participent de façon plus importante. A bonnes "entendeuses", salut ! ■

Inscriptions ... Où et quand?

Colonies de vacances et centres aérés : inscriptions closes

Stages multisports : inscriptions à partir du 12 juin au Gymnase Jean Roure. Tarifs : en 2005, ils s'élevaient à 60 euros la semaine et 17 euros pour les enfants bénéficiaires de l'ARS (allocation de rentrée scolaire). Renseignements : Service des Sports, 04 42 07 21 55

Soirées "J" : inscriptions sur place.

Renseignements : 04 91 51 92 03. ■

L'école municipale de musique est une institution aux Pennes-Mirabeau. Eclatée géographiquement et pour quelques mois encore en deux ou trois endroits, elle suscite des vocations, des envies et du plaisir musical.

Ecole de musique

Les Pennes-Mirabeau bien en rythme



La musique n'est pas aux Pennes-Mirabeau un art mineur. Stéphane Bertolina est à la tête de l'école de musique, qui est municipale depuis 1983. Depuis cette année là, Marie-Jo Biondi en est la secrétaire. Mijane Diaz, Conseillère municipale à l'action culturelle détaille son organisation : "Stéphane dirige une équipe de 20 professeurs. Ils enseignent leur art à plus de 310 élèves à ce jour, répartis sur deux sites à la Gavotte et aux

Pennes avec des ateliers au Jas'Rod et en 5 départements pédagogiques. Le piano est managé par Sophie Prieur, la formation musicale est animée par Séverine Kolf et Hervé Giraud, les vents par Antonio Valdès, les cordes par Séverine Kolf et enfin les musiques actuelles, dont le coordonnateur enseignant est Nicolas Aureille."

Un cursus de 4 à 5 ans

Les élèves suivent deux cycles consécutifs de 4 à 5 ans. Les acquisitions tout au long du cursus sont validées par un jury extérieur. Dans les écoles de la commune, et pendant le temps scolaire, les professeurs de l'école de musique sensibilisent les enfants à cet art. Pour les écoles maternelles, cela commence comme une sorte d'éveil musical dès 3 ans et demi.

Un temps fort naturel pour une école de musique, c'est bien entendu le 21 juin, lors de la fête de la musique. "Nous recherchons d'ailleurs des groupes qui souhaiteraient participer, souligne Stéphane Bertolina. Ils peuvent nous contacter dès maintenant." Par ailleurs, l'école ne cherche en aucun cas à se replier sur elle-même, et multiplie les contacts vers l'extérieur.

Mozart en juin

Le 9 juin prochain, L'école municipale de musique des Pennes-Mirabeau célébrera à sa façon l'année Mozart. Les différentes disciplines enseignées depuis les plus classiques jusqu'à l'atelier de musiques actuelles seront sollicitées pour interpréter quelques morceaux de son répertoire le tout en collaboration avec les écoles de Simiane et de Cabriès. Au programme de cette soirée qui se déroulera au Jas'Rod à partir de 20h30, notamment "la petite musique de nuit" ou encore le 2^{ème} mouvement du concerto de clarinette. L'entrée sera gratuite. ■



Plaisir de jouer

"Nous tenons beaucoup à l'ouverture vers les autres écoles de musique comme celles de Simiane, Rognac, Cabriès, par exemple et nous favorisons également la pratique collective". Du coup certains élèves en profitent pour former leur propre groupe qui fleurissent sur la commune. En ce qui concerne les pratiques individuelles, Stéphane Bertolina indique que "des élèves persévèrent et atteignent parfois un niveau très intéressant. Nous en sommes très et très fiers heureux mais notre objectif prioritaire est de communiquer le plaisir de jouer. D'ailleurs la formation musicale, n'est plus aussi rébarbative pour certains que cela a pu être le cas dans le passé. Elle est désormais un peu plus axée sur la pratique, sur l'écoute, sur l'oral plus que sur l'écrit." Et parce qu'il était impossible de passer à côté, la célébration de l'année Mozart, (250^{ème} anniversaire de sa naissance) donnera lieu à un concert le 9 juin prochain. L'occasion de venir découvrir tout le potentiel de nos musiciens.

Renseignements :

centre Victor Hugo, La Gavotte,

tel : 04 42 02 68 40

école de musique, sous la médiathèque.

tel : 04 91 65 29 91. ■



Collège : les courts s'ouvrent aux cours

> Le jeudi 2 mars 2006, une convention a été signée entre le Tennis Club des Pennes Mirabeau et le collège Jacques Monod. Cette convention s'inscrit dans l'année scolaire, et elle est reconductible d'année en année. Son objet essentiel est d'ouvrir les courts de tennis aux collégiens. Cette matinée inaugurale a été l'occasion pour Pierre Mazier, président du Tennis-Club et Josianne Baverel, Principale du collège, de rappeler les efforts et les démarches nécessaires pour réaliser un tel projet sportif et éducatif. "Les élèves du collège auront ainsi l'accès à la découverte et à la pratique du tennis, souligne Pierre Mazier." Thierry Boutot, conseiller technique sportif du comité 13 de tennis, les profes-

seurs d'EPS dont Madame Chevalier, les éducateurs et entraîneurs étaient présents en tant que porteurs du projet. La principale du collège, quant à elle, évoquait l'idée "d'amplifier éventuellement cette action dans un avenir très proche par la création au sein du collège d'une section tennis, ce qui permettrait sans nul doute de pérenniser ce sport sur la commune et qui sait, voir éclore de nouveaux champions." Au nom du Tennis Club des Pennes-Mirabeau, Pierre Mazier de conclure : "Cette belle association club-collège, vivement encouragée par la ville, fait preuve d'une dynamique et d'une volonté d'aider les jeunes à s'épanouir dans une discipline qui est elle-même une école de fair-play, de respect et de rigueur." ■



Tir à l'arc



Des volées de flèches sur la pelouse

> Organisée par les Archers pennois, une grande compétition de tir à l'arc s'est déroulée le 9 avril dernier sur la pelouse du complexe Jean Roure. "Nous avons réuni plus de 200 archers venus de toute la région à l'occasion de l'ouverture de saison de tir olympique, confie Jean-Louis Esposito, le président des Archers pennois". Les locaux se sont d'ailleurs bien distin-

gués en obtenant 25 podiums en individuel et pas moins de 6 titres en équipe. Cette compétition étant sélective pour les championnats de France de tir à l'arc, c'est plutôt de bonne augure pour les Archers pennois. D'autant que deux des adhérents de ce grand club ont battu deux records de ligue en 2 fois 50 m. Il s'agit de Sébastien Ruiz qui a porté l'ancien record de 665 points à 669, dans la catégorie junior. La

cadette Laetitia Korchia, quand à elle a fait passer à 630 points l'ancien record de 441 points. A noter qu'un archer a réalisé ce qu'on appelle un "trophée", c'est à dire que sa deuxième flèche s'est enfoncée dans la première. Les Archers pennois se sont tous montrés satisfaits de cette compétition ouverte et d'un excellent niveau. **Renseignements sur le pas de tir des Archers pennois ou au 04 42 02 99 16.** ■

Volley

Le collège Jacques Monod s'impose



Après sa victoire du 8 mars dernier au gymnase Alain Colas, l'équipe minime de volley-ball du collège Jacques Monod vole de succès en succès. L'équipe entraînée par Madame Rabier, professeur d'éducation physique et sportive, et coachée par la jeune Marion, était déjà championne départementale. Le 22 mars dernier, à Digne, la consécration est arrivée pour l'équipe qui prend la deuxième place au championnat de l'Académie, juste derrière le collège Barbara Hendricks d'Orange. Le jeune Vincent Aitamar vient d'être nommé arbitre au niveau académique. C'est tout le collège public pennois qui vibre pour ces jeunes stars du volley-ball. ■

Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Si nous regardons sur notre gauche, le groupe Pennes-Avenir, qui vote la quasi totalité des délibérations du Conseil municipal, s'abstient "courageusement" quand il s'agit du budget de la commune. Il ne faudrait pas, paraît-il, différer la réalisation d'un seul des projets mis en chantier puisqu'ils répondent aux aspirations des Pennois, tout en gelant les taxes locales ! Raser gratis ! Quel réalisme !

Si nous écoutons ce que l'on dit à notre droite, l'augmentation de la fiscalité trouverait sa cause dans le non respect de la loi : pas assez de logements sociaux aux Pennes-Mirabeau !

Peut-être est-ce oublier un peu vite que les villes qui satisfont aujourd'hui au quota imposé par le législateur sont celles qui ont "bétonné" sans discernement dans les années 60 et 70 avec les conséquences humaines et sociales qui sont toujours là aujourd'hui. C'est aussi cher payé !

Nous préférons regarder l'avenir en face, ne pas créer des quartiers qui défigurent notre ville et qui seront demain et pour longtemps des ghettos. Ce n'est pas ce futur-là que vous voulez pour nos enfants.

Alors, nous maintiendrons le cap et le budget 2006 en est le garant : ne vous laissez pas abuser, les impôts locaux aux Pennes-Mirabeau restent particulièrement faibles ! Comparer avec les villes de taille équivalente. Pourtant les aménagements se poursuivent et les efforts en direction des enfants, des jeunes et la préservation de l'environnement sont plus que jamais à l'ordre du jour et... inscrits au budget que nous venons de voter pour cette année.

Pour les Pennes-Mirabeau

Groupe Pennes Avenir

Mardi 28 mars, le conseil municipal était convoqué pour délibérer sur l'acte majeur de l'année, le vote du budget. La ligne générale de ce budget concocté par la majorité municipale répond aux aspirations et souhaits du groupe Pennes Avenir : emploi, remise en état des bâtiments communaux, cantines scolaires, parc informatique, ... Cependant, quelques divergences de vues ont conduit, comme par le passé, notre groupe à s'abstenir afin de faire valoir l'analyse qui est la sienne sur une certaine philosophie de l'action municipale.

La pierre d'achoppement principale a été cette année encore la hausse des taxes locales qui laissent présager d'une fin de mandature délicate, la majorité municipale se retrouvant coincée entre les réalisations généralement promises dans son programme électoral et une nouvelle augmentation de la fiscalité qui serait difficilement supportable pour de nombreux Pennois.

Nous sommes conscients que depuis plus de 25 ans, la pression fiscale pennoise se situe dans la moyenne basse nationale et chaque administré souhaiterait qu'il en soit ainsi demain encore. Mais notre groupe s'interroge et s'inquiète car certains chantiers et acquisitions récents déjà budgétés, vont être suivis par de nouveaux travaux générateurs de nouvelles tensions sur les taux municipaux. En effet nous ne pourrions pas, et nous ne devons pas, surseoir à la concrétisation (par exemple) de la nouvelle mairie dont le personnel municipal ne comprendrait pas qu'elle ne soit pas disponible très prochainement. La question est de savoir quelles répercussions un tel projet (et d'autres de moindre importance) aura sur les finances locales ?

Groupe Pennes Avenir

UMP

Le groupe majoritaire socialiste du conseil municipal des Pennes Mirabeau s'exprime dans la page "opinions" du Pennois sous le nom de "Groupe pour les Pennes-Mirabeau". Dans son article d'avril 2006, le groupe socialiste reconnaît que suite au constat de carence de logements sociaux, notre commune est pénalisée financièrement à hauteur de 200 000 euros. Le maire, au travers de cet article nous rappelle qu'il ne respectera pas la loi, élaborée par les socialo-communistes, faut-il le rappeler, quel qu'en soit le prix à payer. Le premier devoir d'un maire n'est-il pas de respecter la loi ? Voilà un entêtement qui va vous coûter une nouvelle augmentation des impôts locaux à hauteur de 3.5 % pour 2006. Cette augmentation survient bien sûr dans une année sans élections locales... Vous verrez que l'année prochaine il n'y aura pas une hausse aussi importante. Ah !, ces socialistes sont impayables. Quand ils sont au pouvoir ils font voter des lois inapplicables que les élus locaux socialistes ne veulent même pas mettre en œuvre, même par solidarité ! (Loi SRU, terrains pour les gens du voyage...). Les chiffres apparaissant au budget primitif 2006 ont amené la majorité municipale socialiste à voter une hausse des impôts de 3.5 % car les dépenses de fonctionnement ont progressé de 3.6 % (Plus 400 000 euros de masse salariale, plus 215 000 euros de pénalité "constat de carence logements sociaux..."). Imaginez la hausse d'impôts que nous subissons en 2007 si les magasins de Plan de Campagne devaient fermer le dimanche à compter de janvier de la même année !

Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P Portable: 06.11.58.22.20 – email : michel-maignan@wanadoo.fr -Tel Bureau : 04.91.09.01.77– site internet : www.maignan.info

Michel Maignan

DROITE NATIONALE

Et un, et deux et trois zéros... On avait eu le cadeau de l'équipe socialo-communiste-verte du Conseil régional : + 24 % d'augmentation de la fiscalité pour cette année. Tout récemment, le Conseil général, à majorité socialo-communiste, a présenté sa participation à l'évolution du fardeau fiscal des Provençaux : + 8 %. Afin sans doute de ne pas être en reste, M. Amiel a emboîté le pas de ses amis MM. Vauzelle et Guérini, dont il est un des lieutenants au Conseil général : résultat, + 3,5% de hausse des taux d'imposition des Pennois pour 2006. + 3,5% de taxe d'habitation (14,33%), de taxe foncière (25,16%) et de taxe foncière non bâti (24,66%)... Ainsi compte tenu des évolutions des taux des collectivités de gauche, il en coûtera cette année une soixantaine d'euros supplémentaires pour la taxe d'habitation payée en moyenne par les foyers pennois ! Voilà sans doute, les contributions les plus subtiles offertes par la gauche dans sa lutte contre la précarisation des Français... Peut-être serait-il nécessaire que la majorité silencieuse de notre pays se mette à son tour à paralyser le pays pour faire prendre conscience à nos élites de gauche de son ras-le-bol fiscal ?

Parlons-en ensemble : j.r.barielle@wanadoo.fr

Lyonel Joubaux

Lou Mirabéou 2006

Un rendez-vous incontournable

➤ Avec 7000 spectateurs en 2004 pour sa première, 12 000 en 2005, le Festival de théâtre et des arts de la rue "Lou Mirabéou" est en pleine forme.

Pour la 3^{ème} édition qui s'annonce les 20 et 21 mai prochains, cet événement qui se veut populaire et de qualité, attirera des artistes et des comédiens de tous horizons. En partenariat avec la Ville des Pennes-Mirabeau, l'association La Porte des étoiles organisera une manifestation ambitieuse qui multiplie les propositions artistiques et les animations festives.

Au programme cette année : du théâtre et des arts de la rue (troubadours, marionnettistes, échassiers, cracheurs de feu, chorale polyphonique...) mais aussi un retour sur les traditions d'antan, de l'artisanat (fabrication directement sur le site), des festivités médiévales (archerie, bourrellerie, cuisine, enluminure, forge...), ainsi que la découverte du patrimoine de la commune, le tout rassemblé au pied et dans les rues du site provençal exceptionnel que constitue le vieux village des Pennes-Mirabeau. Les plus jeunes ne seront pas oubliés avec



une ferme pédagogique et un espace ludique dédié aux jeux d'antan. A noter également, en invité d'honneur, le spectacle "Les Marseillades" de Jean Jacque, l'auteur des "cacous", le parler de Marseille. Accessibilité et accueil des personnes à mobilité réduite. Parking gratuit.

Programme détaillé sur le site web www.pennes-mirabeau.org

Contact :

Claude Farci, La Porte des étoiles,
tel : 04 42 02 91 82. ■



Festival Prog'Sud

La musique respire au Jas'Rod

➤ La salle des musiques actuelles des Cadeneaux a depuis longtemps pris ses marques, et s'est fait connaître dans tout le grand Sud. Notamment pour les festivals musicaux. Les 600 places debout sont parfois à peine suffisantes pour accueillir les aficionados du festival Funk de novembre, du festival Emergenza en avril et de Prog Sud en mai. Ce festival de rock progressif offrira sa 7^{ème} édition du 24 au 27 mai.

"Si des noms de groupes comme Pink Floyd, Yes, Ange ou Genesis vous évoquent quelque chose, vous savez ce qu'est le rock progressif, affirme Patrice Manfredi, responsable de la salle." De nombreux artistes de par le monde perpétuent ce genre musical des années 70 et le font évoluer. Ce

festival offre sa scène aux formations régionales, tout en renforçant les échanges internationaux. Qu'on en juge :

Mercredi 24 mai : John Slade Band (France), Lord of Mushrooms (France), Tai Phan (France),

Jeudi 25 mai : Il Castello di Atlante (Italie), Mangala Vallis (Italie), Soft Machine (Angleterre),

Vendredi 26 mai : Paul Whitehead (USA), Eclat (France), Lazuli (France),

Samedi 27 mai : Asturias (Japon), Barake (Japon), RPWL (Allemagne).

Les concerts débiteront à 20h30. Réservations : points de vente habituels. **Informations : 04 91 63 16 43**

ou Eliane Armansa, de Prog'Sud Organisation au 06 70 63 53 52. ■

Syndicat d'Initiative

● SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE

Les nombreux visiteurs venus durant la semaine ont pu admirer les œuvres de haut niveau des invités, peintres et sculpteurs, ainsi que celles des participants au concours de peinture de grande qualité, considéré comme l'un des plus prestigieux de



Madame Michelle BUHOT
1er Prix

la région.

PALMARES DU JURY

1er Prix : Michelle BUHOT

2ème Prix : Alain LATOUR DAUDIN

3ème Prix : Paula PEREZ

4ème Prix : Marie Laure TARDY

5ème Prix : Laurence FREDIANI

1er Accessit : Danielle DELFINO

2ème Accessit : Louis PIGNATARO

3ème Accessit : Estelle DECANINI

4ème Accessit : Michel VIRGIER

Mention spéciale du jury Couleurs du temps :

Jany MAURICE

Institut Camille Claudel St Victoret : Graziella

PUGGIONI

Prix Côté Arts : Gilbert THOMAS

Prix du public Syndicat d'Initiative :

Michelle BUHOT

● VIDE GRENIER

Les inscriptions sont closes.

Venez faire de bonnes affaires le 13 mai de 9h00 à 17h00, parking Tino Rossi.

Renseignements :

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14 - Fax : 04 42 02 94 66

Site web : syndicatdinitiative.cjb.net

Mail : syndicat.dinitiative@tiscali.fr



Centre de Développement Culturel
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles
Chemin de La Capelane
13170 Les Pennes-Mirabeau
Tel : 04 42 46 62 70
Fax : 04 42 46 62 71
E-mail : cdc.lespennes@wanadoo.fr

COMICO LAMENTO

Cie dell' Improvviso

La Compagnie Dell'Improvviso, spécialiste de la Commedia dell'arte a choisi de s'inspirer de l'univers shakespearien et de ses thèmes itératifs pour les détacher de leur histoire d'origine et en créer une autre. Voici une fable narrant un univers de solitude et de désolation.

Une histoire où les limites du réel se brisent face aux envies de notre imaginaire. Une comédie où le rire est nourri de tristesse et de mélancolie et l'émotion est plus douce parce que pleine de tendresse et d'humour.

● VENDREDI 12 MAI À 20H45

Salle Tino Rossi -
Les Pennes-mirabeau

Théâtre Commedia dell'Arte

Tout public à partir de 12 ans

Adulte 11 €/Cart'Opèn 8 €

Enfant 7 €/Cart'Opèn 6 €

Chômeurs et étudiants 5€



NOUVELLES DE MARS

Robinson

Mise en espace : Philippe Charleux - Chant guitare : Robinson

Tempo reggae, hip hop, zouk, rythme jazzy, ce nouveau tour de chant de Robinson est aussi un tour du monde musical. Un concert original, des récits captivants qui s'inscrivent dans la citoyenneté en abordant des thèmes simples et importants comme la pollution, l'éducation, l'hygiène, la responsabilité, qui permettent de donner aux jeunes les clés du bonheur pour grandir ensemble. Ludique, éducatif, festif et émouvant, "Nouvelles de mars" fait rêver et chanter les enfants, tout en gardant avec tendresse et légèreté, les pieds sur terre.

● MARDI 23 MAI À 19H30

Salle des fêtes - Vitrolles
Chanson

Jeune public à partir de 4 ans

Adulte 8 €/adhérent 6 €

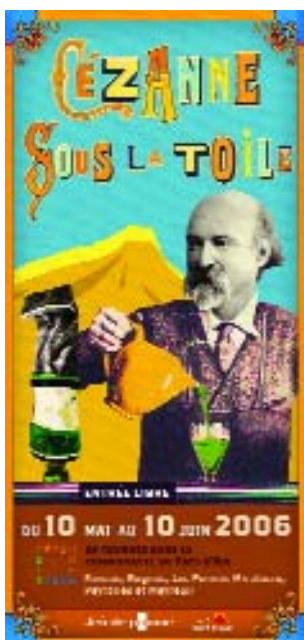
Enfant 5 €/adhérent 3 €

Chômeurs et étudiants 5€

REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES DES ATELIERS THÉÂTRE

Spectacle de l'atelier adolescent : mercredi 31 mai 19h30 au Mini-théâtre

Spectacles des ateliers adulte : vendredi 16 et samedi 17 juin à 20h45 au Mini-Théâtre puis, vendredi 23 et samedi 24 juin à 20h45 au Mini-Théâtre. Prix libres pour ces représentations.



Atelier spectacle

Cezanne sous la toile

> "Le Chapiteau est une maison commune". C'est par cette phrase que le théâtre du jeu de Paume, établi à Aix en Provence, exprime son envie de partir sur la route et de faire découvrir ses productions hors de ses murs. Sous un chapiteau, donc, du 24 au 27 mai, ces artistes itinérants feront une halte printanière aux Pennes-Mirabeau, Parc Jean Giono. Et pas seulement pour quelques soirées mais pour des journées entières où se succéderont deux ateliers et un spectacle. Avec à partir de 12 heures, tous les jours donc, une initiation à la fabrication de la couleur

par des techniques traditionnelles puis un atelier d'installation vivante et sensorielle autour du tableau de Cézanne "Les Grandes Baigneuses" et enfin le spectacle du soir : "Je suis l'ami du neveu de la fille de l'ami intime du fils du voisin de Paul Cézanne" à 21 heures sur un texte de Paul Valletti interprété par Christian Mazzuchini. Un rendez-vous avec Cézanne et le Théâtre du Jeu de Paume à ne pas manquer.

Renseignements, réservations : Théâtre du Jeu de Paume, tel : 04 42 99 12 00. ■

LA PORTE DES ETOILES PRESENTE

Intervention 4 1400h / 7 10h15

DU 19 AU 21
MAI 2006

Les Pennes
Mirabeau

Festival LOU MIRABEOU

SPECTACLES GRATUITS
WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG